

ARRETE DU MAIRE N° 13/2026**Portant réglementation temporaire de la circulation
Rue de Flaxlanden**

Le Maire de la Commune de BRUEBACH,

- VU les articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2011 350 29 du 14/12/2011 portant déclaration d'utilité publique de souterraines de la source de Bruebach ou source Im Niederstuck n°0445-2X-0007 et des périmètres de protection de ce captage ;
- VU les travaux de remplacement du réseau d'eau potable rue de la Natte par l'entreprise SADE CGTH pour le compte de la Régie de l'Eau;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à éviter les accidents de la circulation à l'occasion des travaux susvisés.

ARRETE

Article 1er : Du lundi 16 mars au vendredi 10 avril 2026 et en raison de l'empiètement des travaux sur chaussée :

- la rue de Flaxlanden sera barrée à l'intersection avec la rue de la Natte,
- la portion de la rue de Zillisheim, située entre la rue de Flaxlanden et la rue Principale, sera en double sens pour permettre l'accès aux riverains des rues de Flaxlanden, de Zillisheim, des Vergers et d'Altkirch.

La zone de travaux sera balisée de jour comme de nuit afin d'être visible par les usagers.

Article 2 : Les panneaux de signalisation réglementaires, mis en place par le pétitionnaire, devront permettre l'application de cet arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 3 : Considérant que le terrain est situé dans un périmètre de protection éloignée de captage d'eau potable, il convient de respecter les prescriptions contenues dans la fiche de l'Agence Régionale de Santé ci-jointe.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Morschwiller-le-Bas,
- Monsieur le Président des Brigades Vertes de Sultz,
- Monsieur le Directeur, Service Routier de Mulhouse 68190 Ensisheim,
- m2A : service de ramassage des ordures ménagères,
- Chef du Centre de Secours de Wittenheim, Capitaine GROELL,
- SADE CGTH PFASTATT, 4 Rue de Imprimés, 68120 Pfastatt,
- Régie de l'Eau.

Bruebach, le 12 mars 2026



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Gilles Schillinger', is written over the printed name and extends across the right side of the page.